

Saint Jean Brèves

Le mot du maire

L'équipe municipale est régulièrement sollicitée pour apporter une aide financière aux associations caritatives.

Nous sommes tous d'accord pour soutenir les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour aider les autres, qui organisent des manifestations pour financer la lutte contre une maladie ou pour aider les plus fragiles. Nous devons bien évidemment tout faire pour leur faciliter la vie. Mais doit-on leur verser des aides financières ? C'est une question que nous devons nous poser.

De nombreuses associations se mobilisent pour inciter les particuliers et les entreprises à donner pour de nobles causes. Les ressources des collectivités viennent des impôts, des taxes, des dotations de l'Etat, des subventions des organismes ou autres collectivités... Ces ressources doivent être utilisées pour les besoins de la commune, mais sans doute pas pour faire des dons. La commune peut mettre à disposition ses infrastructures, c'est ce que nous faisons pour l'Épicerie sociale et les Restos du cœur. Elle mobilise parfois ses agents en amont des manifestations, prête du matériel, fait la promotion des événements.

La question se pose aussi pour les associations. Celles-ci ne peuvent pas donner à une autre association l'argent reçu de la commune pour faire fonctionner la leur. C'est évident. Mais rien ne les empêche de mobiliser leurs bénévoles pour organiser une manifestation spécifique dans le but de récolter des fonds pour une bonne cause. La recette peut alors être donnée.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il est utile de donner de l'argent pour de nobles causes. Refuser d'accorder ce type d'aide est donc une position difficile à tenir et surtout ardue à expliquer. La réponse est souvent mal comprise. L'homme est bon par nature, il est solidaire et souvent généreux. Quand le maire indique qu'il n'est pas normal qu'une commune accorde de l'argent aux associations caritatives, c'est l'incompréhension. Les réactions peuvent être vives : « Le maire n'a pas de cœur », « il est contre les associations », « contre les bonnes actions » ... C'est alors difficile d'expliquer que les collectivités territoriales ne peuvent se substituer à l'Etat ou aux organismes chargés d'apporter ces financements. Et que les associations doivent trouver l'argent auprès des particuliers ou des entreprises mais pas auprès des communes. Ça se complique encore quand j'indique à mes interlocuteurs que ce n'est pas à la Commune de donner mais à chacun, à chaque citoyen (s'il le veut bien). S'il pense que la commune doit donner, il doit donner lui-même, directement de sa poche. La commune ne peut pas prélever l'impôt pour faire des dons. Le maire est garant de la bonne utilisation des ressources de sa commune.

C'est facile d'être généreux avec l'argent de la collectivité. Quand un maire accorde ce type de subvention, c'est de la démagogie ou de la complaisance mais sûrement pas de la générosité.

Mais un maire peut aussi être emporté par sa volonté de bien faire ou de faire du bien en accordant ce type d'aide. Ce n'est pas blâmable.

La véritable générosité ne peut s'exercer qu'avec son propre argent.

Guénaël ROBIN

Avril 2024
N°251



Saint Jean Brévelay

Mairie

02 97 60 30 13

mairie@brevelay.bzh

www.mairie-saint-jean-brevelay.fr



SaintJeanBrévelay

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi

9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi 9h00 - 12h00

Fermé le samedi matin

en juillet et août

Médiathèque

02 97 60 49 18

mediatheque@brevelay.bzh

Horaires d'ouverture

Mardi 16h30 - 18h

Mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h30

Vendredi 16h30 - 19h

Samedi 10h - 12h / 14h - 16h30

MÉDECINS

Dans tout le Morbihan pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde

02 97 68 42 42

en semaine de 20h à 8h,
du samedi 13h au lundi 8h,
les jours fériés.

En cas d'urgence vitale :
le 15 ou le 18

PHARMACIES

Pour connaître

la pharmacie de garde,

appeler le : 3237 (0,35 €/mn)

Elections Européennes



Inscriptions sur les listes électorales

Elections du 9 juin



Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024, en un seul tour. Ces élections permettent d'élire un député au suffrage universel direct. A l'issue de cet élection, 81 députés seront élus en France.

Je m'inscris,
je vote !



Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- au 1^{er} mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne
- Au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions en mairie

Si vous êtes français, vous devez fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription (cerfa n°12669*02).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous devez fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile, votre déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale et le formulaire de demande d'inscription adapté (cerfa n°12671*02).

Flash Code et site Internet

Retrouvez les Brèves en couleur et d'autres informations sur le site Internet de la commune à partir de ce flashcode (applications gratuites pour smartphone sur App store et



www.mairie-saint-jean-brevelay.fr

Brèves du Conseil



Compte-rendu partiel du Conseil municipal du 11 mars 2024

Le compte-rendu exhaustif est disponible sur le site internet de la commune, rubrique « Mairie ».

Vote des budgets primitifs

Budget communal

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget communal 2024 équilibré en fonctionnement et en investissement.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	3 197 886,07 €	Dépenses	6 687 294,63 €
Recettes	3 197 886,07 €	Recettes	6 687 294,63 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter le budget communal 2024.

Budget résidence des Mégalithes 1^{ère} tranche 2024

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget de la résidence des Mégalithes 1^{ère} tranche, pour 2024.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	296 591,48 €	Dépenses	202 640,82 €
Recettes	296 591,48 €	Recettes	202 640,82 €

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le vote du budget résidence des Mégalithes 2024 de la 1^{ère} tranche.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide,

- D'adopter le budget de la résidence des Mégalithes, 1^{ère} tranche pour l'année 2024.

Budget résidence des Mégalithes 2^{ème} tranche 2024

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget de la résidence des Mégalithes 2^{ème} tranche, pour 2024.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	472 000 €	Dépenses	472 000 €
Recettes	472 000 €	Recettes	472 000 €

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le vote du budget résidence des Mégalithes 2024 de la 2^{ème} tranche.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide,

- D'adopter le budget de la résidence des Mégalithes, 2^{ème} tranche pour l'année 2024.

Vote des taux d'imposition 2024

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Les bases 2024 sont revalorisées de + 3.5 %.

Bases prévisionnelles TFB	: 3 508 000 €
Bases prévisionnelles TFNB	: 164 900 €
Bases prévisionnelles THRS	: 147 400 €
Allocations compensatrices	: 255 448 €

Les membres du Conseil municipal fixent les taux comme suit (maintien des taux) :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.57 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.24 %
- taxe d'habitation : 13.17 %

Bilan scolaire 2023

Le Conseil municipal, entendu les explications de M. le maire, à l'unanimité des membres présents,

- Approuve le bilan scolaire pour l'année 2023,

- Fixe le forfait communal versé à l'OGEC de l'école Notre-Dame pour l'année 2024 à 133 719.76 €

Subventions aux associations

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commission aux sports et vie associative a étudié les dossiers de demandes de subventions déposés par les associations.

Monsieur Eric Nouaille présente le tableau des subventions 2024 :

Association	Montant proposé en 2024
1 plateau 2 fous	150,00 €
Alla Breve	150,00 €
Amicale Laique Paul Emile Victor	150,00 €
APEL Notre Dame	150,00 €
ASB football	2 020,16 €
Ass. Sportive Collège E. Guillevic	70,00 €
association sportive collège saint Louis	930,00 €
Auto club brévelais	150,00 €
Baud Locminé HB Handball	150,00 €
Brevel trail	250,00 €
Cercle Tal Ouz Tal	150,00 €
Club cyclotourisme	250,00 €
Club de l'espoir	150,00 €
Comité animation et loisirs EHPAD	150,00 €
Comité des fêtes	150,00 €
Claie sans frontière	750,75 €
Espérance football	3 129,54 €
Espérance tennis de table	833,20 €
Fleurs et décors	150,00 €
Football club loisirs vétérans	350,00 €
Games SJB	150,00 €
Gregam Vertical	30,00 €
Gym Danse	7 404,90 €
Judo club brévelais	950,00 €
La Truite Locminoise	50,00 €
Les Doigts Agiles	150,00 €
Moto Club de Lanvaux	180,00 €
Olympic Cycliste Locminé	150,00 €
Pétanque brévelaise	450,00 €
Pinceaux plumes	150,00 €
Recyclerie brévelaise	150,00 €
Rencontres et débats	150,00 €
Secours catholique	750,75 €
Société chasse du Lay	150,00 €
société de chasse du Moustoir	150,00 €
société de chasse St Uhec	150,00 €
Souvenir français cantonal	150,00 €
Tennis club Locminé	180,00 €
Tennis club St Jean Brévelay	150,00 €
UNACITA	150,00 €
Yoga bien être	150,00 €
TOTAL	22 179,30 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide,

- De valider le tableau des subventions versées aux associations pour 2024.

Suite Brèves du Conseil

Rythmes scolaires :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de fixer l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024.

Il est proposé de maintenir le rythme de 4 jours et les horaires qui sont : 8 H 45 – 12 H 15 / 13 H 55– 16 H 25.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide,

- De valider le rythme scolaire présenté ci-dessus.

Etat-Civil

Naissance :

28/02 Léonie MONCHIET

18/03 Luisa HAYOT GUTIERREZ ROBRES

Mariage :

30/03 Jessica DANET et Valentin GUILLOT

Décès :

27/02 Madeleine LE BARBIER ép. MERLET

04/03 Lucienne BILLY ép. THIBOULT

07/03 Thérèse GICQUELLO ep. CARRÉ

12/03 Monique THOMAS

15/03 Patrice JOSSIC

28/03 Marie GUILLARD ép. LÉCUYER

Informations municipales



Mise en réseau des médiathèques

La *Claie des Mots* est née !

Après deux ans de travail, le réseau des médiathèques de Saint Jean Brévelay, Bignan et Plumelec est effectif. La *Claie des Mots* est née !

Le réseau permet d'élargir l'offre des services et des documents pour les usagers, grâce à la mutualisation et de dynamiser la circulation des documents, grâce à un système de navettes régulières. Autrement dit, vous prenez un livre à Saint Jean Brévelay, vous pouvez le déposer à Bignan ou commander un document disponible à Saint Jean Brévelay et le récupérer à Plumelec. Pour ce faire, une convention lie les 3 communes, un règlement commun, une carte unique et un tarif harmonisé ont été mis en place.

Les médiathèques de *La Claie des Mots* vous attendent...



Suite Informations municipales



Centre de loisirs

Vacances Printemps et recrutement été

- **Service Enfance Jeunesse « Printemps 2024 »**

Alsh 3/6 ans (PS/MS/GS)

Ticket sport loisirs 7/10 ans (CP au CM2)

Le service enfance ouvrira ses portes pendant les vacances de Printemps du lundi 22 Avril au vendredi 3 mai 2024 (2 semaines).

Espace jeune 11/17 ans (Collège / Lycée)

Le service jeunesse ouvrira ses portes pendant les vacances de Printemps du lundi 22 Avril au vendredi 3 mai 2024 (2 semaines).

Inscription via le Portail Famille :

<https://parents.logiciel-enfance.fr/stjeanbrevelay>

Pour tous renseignements et nouvelles inscriptions, merci de contacter l'ALSH au 02 97 60 39 74.

- **Recrutement animateurs Été 2024**

Les animateurs intéressés par un emploi durant les vacances d'été du lundi 08/07/24 au vendredi 30/08/2024 doivent adresser une lettre de candidature accompagnée d'un CV à la mairie de Saint Jean Brévelay (bien préciser vos dates) **avant le vendredi 26 Avril 2024.**



Argent de poche

Inscription pour les vacances d'avril

Du lundi 22 avril au jeudi 25 avril 2024, pour les jeunes de 14 à 17 ans. Les missions prévues peuvent concerner l'entretien des espaces verts, le nettoyage des équipements et des locaux, l'aide au rangement... Les jeunes percevront une indemnité de 15€ pour 3 heures travaillées. Dossier à retirer en mairie et à retourner avant le lundi 13 avril (12 places).



Améliorations routières

Rue du Porhoët et rue des Genêts

Soucieuse de la sécurité et de l'aménagement des conditions de circulation, la municipalité a tracé un passage piétons en bas de la maison de retraite permettant ainsi la traversée de la rue du Porhoët. En complément du marquage au sol, des plots ont été installés pour renforcer la sécurité.



Rue du Porhoët



Carrefour rue du Borhig/ rue du Porhoët

Nous avons profité de l'aménagement de trottoirs et de la création de places de parking rue de la Résistance pour modifier les règles de circulation rue des genêts : un nouveau stop a été installé en remplacement du stop rue de la Résistance. Des bacs à fleurs et des plots ont également été installés. Ces aménagements doivent contribuer à réduire la vitesse des véhicules.



Rue des Genêts



Rue des Genêts

Travaux



Travaux Avancement

- Salle multisports/gymnastique à Kerfrolo
Côté salle multisports



Coulage du
béton en cours

Béton fini surfacé



Côté salle de gym : nous pouvons observer ci-dessous la fosse en L pour réceptionner les gymnastes.

Le coulage de la dalle béton a été effectué le 2 avril.



- Epicerie Sociale - Place de la Croix des Victimes
L'antenne de l'ancien centre de secours a été déposée, un démontage impressionnant.
Les travaux de couverture sont presque terminés.



Médiathèque



Médiathèque

Dictée pour tous du 23 mars :

Vous avez été 53 à vous inscrire à la grande dictée pour venir fêter la semaine de la langue française et de la francophonie. Cette année, l'équipe des enseignants nous a emmenés au Salon de l'agriculture ! Après une correction collective, un tirage au sort a récompensé six candidats, qui se sont vus remettre une carte-cadeau par l'adjointe à la culture, au nom de la municipalité, carte-cadeau valable à la librairie Les hirondelles de Saint Jean Brévelay.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement, l'investissement tout au long de l'année et la passion de transmettre de quatre bénévoles anciens enseignants : Merci à François, Edmond, Jean-Jo et Rolland qui ont transformé un moment tant redouté par certains, en un moment convivial !



Un grand merci également à tous les autres organisateurs pour cette belle journée autour de la langue française.

1^{er} avril : Mise en réseau effective des médiathèques de Bignan, Plumelec et Saint Jean Brévelay.

Ce qui change :

Vous pouvez emprunter des livres dans les 3 médiathèques. Une carte unique par adhérent, des règlements et des tarifs uniformisés, un portail avec le catalogue en ligne et la présentation des animations du territoire, un système de navettes régulières pour dynamiser la circulation des documents entre les 3 médiathèques.

Les nouveaux tarifs depuis le 1^{er} janvier :

- Abonnement individuel de 0 – 25 ans : gratuit
- Abonnement adulte 26 ans et + : 8 €
- Famille (foyer fiscal) : 15 €
- Gratuit pour les assistantes maternelles et minimas sociaux.

Samedi 6 avril : Heure du Conte. Angélique vous proposera une ronde des comptines avec le nouveau tapis de lecture

prêté par la médiathèque départementale. Venez vite vous assoir, cela va commencer ! Première séance de 10h30 à 11h00 pour les enfants à partir de 4 ans et seconde séance de 11h00 à 11h30 pour les plus jeunes, jusqu'à 3 ans.



Objets trouvés

En mars

- Manteau type doudoune
- Plusieurs clés (maison, portail, voiture...)
- Lampe frontale
- 2 sweats enfants
- Boucles d'oreilles
- Carte grise
- Carte bancaire

EHPAD



Maison de retraite du Porhoët Animations de mars

- Lundi 5 mars, nous sommes sorties à la Médiathèque, avec au programme, un temps de lecture et des jeux autour des mots avec Sandrine et bien sûr, avant de partir, un tour dans les allées pour emprunter quelques livres !



- 2 fois par mois, un atelier tricot est animé par des bénévoles du comité d'animation et de loisirs. Le thème du moment ; la réalisation de belles décorations sur le thème de pâques !

- Toujours au rendez-vous pour le loto organisé par le club de l'espoir !



- Une belle initiative de l'association ABB sur le thème des oiseaux des champs et des villes a été mise en place à la maison de retraite. Pendant 2 semaines, les résidents, leurs proches ainsi que le personnel de l'EHPAD, pourront profiter de cette belle exposition !



CMC



Centre Morbihan Communauté 2 nouveaux soutiens financiers

Pour développer la pratique du broyage de végétaux à domicile, Centre Morbihan Communauté distribue :

- **200 « chèque broyage », d'un montant de 50€**, à faire valoir pour la location ou l'achat d'un broyeur ou la prestation de broyage à domicile.
- **225 « chèque réemploi », d'un montant de 10€**, afin de faciliter l'achat de bien de seconde main dans nos structures locales.

Ces deux chèques ne sont à valoir qu'avec les structures locales partenaires de l'opération. Il n'y a pas de critères de pré-sélection pour bénéficier de ce dispositif à part le fait d'être domicilié sur le territoire et de respecter la limite d'un chèque/an/foyer. Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service prévention des déchets au 02 97 60 43 42 ou envoyer un mail à l'adresse rienajeter@cmc.bzh.

Associations



Gym Danse Brévelaise

Compétition et 40 ans de l'asso

• La compétition de gymnastique artistique FSCF de la finale régionale poussins/poussines a eu lieu dimanche 24 mars à Ploufragan.

24 gymnastes de l'association Gym danse brévelaise qualifiés y ont participé. Âgés de 7 à 9 ans, et toujours sous la coupe de leur entraîneur Katia Fabrelière, toutes les équipes engagées ont performé.

Léonie, Lison, Lila, Skailya, Inès et Suzie finissent championnes régionales (1^{ère}/16 équipes en catégorie honneur).

Éden, Éméline, Léana, Jade, Clémence et Edene finissent champions régionaux (1^{er} sur 7 équipes en catégorie Promotion honneur).

Camille, Alys, Charline, Capucine, Inès et Lucie finissent 3^{ème} sur 16 équipes (3^{ème} en catégorie honneur).

Soline, Naoëlle, Yuna, Talulah, Celia et Assia finissent 5^{ème} sur 10 équipes (en catégorie promotion excellence).

Vraiment un beau résultat face à leur entraînement hebdomadaire.



• 40 ans de l'association

L'association va bientôt fêter ses 40 ans. Un moment de convivialité que nous comptons bien partager avec tous nos adhérents et leurs familles. Réservez déjà votre 29 juin prochain, à très vite !



La Recyclerie Brévelaise

Ouverture en avril et bourse aux graines

Pour le mois d'avril, nous serons ouverts :

- Tous les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h (récolte de don et vente à prix libre)
- Tous les mercredis vente à prix libre de 14 à 17h
- Les lundi 8 et 22 avril vente à prix libre de 14 à 17h

• Le Samedi 20 avril nous organiserons une bourse aux graines et aux bulbes !

Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole, venez nous rencontrer ou contactez-nous à :

recyclerie.saintjeanbrevelay@gmail.com

Au 6 Le Château à Saint Jean Brévelay (ancien local du Phoenix Pub - route de Vannes)

Suite Associations



Don du sang AG Landévant

Samedi 9 mars dernier a eu lieu à Landévant l'AG de l'Union Départementale des Donneurs de Sang, en présence de M. Christian Le Clainche Président 56, de Mme Limbour responsable des collectes sur le Morbihan, de M. Robelet Vice-président du Conseil départemental et président des Maires du Morbihan et d'une centaine de représentants des 42 associations de donneurs de sang bénévoles. La priorité en 2024 sera donnée aux collectes de plasma car actuellement la France est dépendante des USA pour 65% de ses besoins.

Si le futur Président décide de vendre son plasma à la Chine ou à d'autres pays, certains médicaments ne pourront plus être fabriqués...

Qu'advient-il des malades qui en reçoivent tous les jours ? Le don de plasma est un enjeu crucial et vital.



FAVEC

Permanence - Veufs et veuves

• **Permanence.** La FAVEC vous invite à sortir de la solitude et à venir partager un moment de convivialité chaque vendredi du mois de 10h00 à 12h00.

La prochaine permanence se déroulera le vendredi 26 avril dans la salle derrière la mairie. Rencontre pour tous et toutes.



Espérance Tennis de Table

Une rencontre en avril

Un seul match pour nos 2 équipes au mois d'avril avec un déplacement en commun à Peillac le 12 avril.

Le club est à la recherche de nouveaux joueurs et joueuses afin de renforcer ses 2 équipes

Contact : David Jacquet 06 06 46 15 04



Brével'Trail

Remise officielle des vestes

Vendredi 15 mars a eu lieu au Intermarché de Saint Jean Brévelay, partenaire Brével'Trail, la remise officielle des vestes aux adhérents. Suivi d'un pot de l'amitié. Une veste réalisée par la société bretonne Kinetik.

Merci à Christophe Paumard, directeur d'Intermarché, d'avoir participé à la réalisation de ces vestes et pour sa confiance depuis la création du club.



Suite Associations



TERRE SOLIDAIRE

C.C.F.D. Terre Solidaire

Collecte de papiers

La première collecte de papiers de l'année 2024 organisée par le C.C.F.D. aura lieu le **samedi 20 avril de 9 h 00 à 12 h 00**. Les papiers journaux doivent être séparés des papiers glacés et mis en paquets ficelés pour faciliter le travail des bénévoles. Il faut aussi éviter de mettre les feuilles plastique et le carton. Les paquets sont à déposer au **Collège Saint Louis, 3 rue du Porhoët** (face à l'EHPAD), sur la cour du haut. Nous acceptons aussi les bouchons en liège et plastique. Nous remercions les personnes qui participent à cet acte de solidarité en faveur des pays en voie de développement, l'argent de la vente de ces papiers est utilisé pour des projets dans ces pays. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 07 83 27 57 06.



PAPIERS

Club de l'espoir

Loto

Dimanche 7 avril à 12h : déjeuner dansant à Sérent

Mercredi 10 avril à 12h : déjeuner spectacle dansant à Moréac

Jeudi 11 avril à 14h : Loto mensuel à la salle du Vertin (Saint Jean Brévelay)

Jeudi 18 avril : sortie pour le spectacle de Marie Guerzaille à Saint Caradec (22600)

Contact : 06 63 08 93 34



Comité du Souvenir Français

AG

L'Assemblée générale du Comité du Souvenir français Centre Morbihan se déroulera le samedi 20 avril à 10 h à la salle de La Lande à Saint Jean Brévelay.

Établissement scolaires

École Paul Émile Victor



- C'est le printemps !

Du 18 au 22 mars c'était la semaine du printemps à l'école, au programme de nombreux ateliers dans les classes autour de la poésie, des plantations et des activités créatives (fresques, fleurs en papier..).



- Fête du court métrage

Du 21 au 26 mars, tous les élèves de l'école ont fêté le court métrage ! Un temps spécifique pour découvrir l'univers d'un artiste et travailler l'éducation à l'image.

- Semaine de la presse

Découvrir la presse locale, le fonctionnement d'un journal, se repérer dans les différents médias et magazines, tout un programme autour de l'éducation aux médias dans les classes de CE et CM de l'école !



Collège Eugène Guillevic Actualités d'avril



Le mois d'avril verra la poursuite du projet des troisièmes avec le photographe Guy Hersant et le château de Kerguéhenec, un projet d'ampleur qui permettra aux élèves de se questionner sur l'image de soi.

La professeur d'espagnol Mme Cadoret organise le 9 avril la venue d'une troupe de Flamenco, activité proposée à tous les élèves de 4^{ème}.



Un projet sur les réseaux sociaux et la E. réputation pour les élèves de 5^{ème} proposé par la ligue de l'enseignement dans le cadre des actions du CD56.

Ce même jour le collège Eugène Guillevic propose aux parents des élèves de CM2 du secteur et de 6^{ème} une conférence, en soirée sur les usages excessifs des écrans (sur inscription).

Fin avril nous partirons en vacances, ensuite commencera la dernière partie de l'année,

de nombreuses actions se termineront, et les examens attendent tous les élèves scolarisés en 3^{ème} sur notre secteur qui passeront leur DNB les 1^{er} & 2 juillet au Collège Eugène Guillevic.

Voici quelques dates importantes à noter :

- jeudi 4 avril, action CD56, niveau 5ème : Les réseaux sociaux et la E.réputation
- jeudi 4 avril, forum des formations pour les élèves de 4ème à Loudéac
- jeudi 4 avril à 18h CA du compte financier
- mardi 9 avril Viva El Flamenco
- mardi 9 avril à 18h Conférence sur les usages excessifs de écrans
- 29/05 oral du DNB + 1&2/07 2 épreuves écrites du DNB

- "Je trouve que mon enfant passe trop de temps sur les écrans.
- Les règles que l'on met en place à la maison ne tiennent pas dans le temps.
- Je suis inquiet(e) pour mon enfant, il est comme dans une bulle avec son téléphone et on ne communique plus beaucoup en famille. Il semble fatigué
- Il joue beaucoup trop aux jeux vidéo, et en plus à des jeux violents. J'ai peur qu'il devienne agressif.
- Quand on lui demande d'arrêter, il crise.
- J'ai peur que mon enfant prenne des risques sur les réseaux sociaux. Je ne sais pas trop avec qui il parle et ce qu'il y fait.
- Je ne sais pas à quel âge il doit avoir un téléphone.
- Je me demande si je ne suis pas trop strict(e) concernant les écrans
- J'aimerais bien l'accompagner dans ces usages des écrans mais je ne sais pas trop comment faire car je n'y connais pas grand-chose."

Si vous vous êtes déjà formulé(e) une de ces phrases, si la thématique des usages des écrans vous intéresse, ou si vous voulez partager vos idées avec d'autres parents, venez assister à la conférence-débat « Parents dans un monde d'écrans »

Cette rencontre est animée par l'association Douar Nevez.

Intervenant
Guillaume JEGOUSSE
Coordinateur du service prévention-formation,
Master en ingénierie des interventions sociales et de santé
DU de cyberpsychologie



Lycée Horticole Le Suillo Germinal

(septième mois du calendrier républicain, tire son nom « de la fermentation et du développement de la sève de mars en avril »)

- Portes ouvertes : le Printemps arrive au lycée horticole : voici le temps d'accueillir les jeunes pousses. Après une première porte ouverte réussie les 9 et 10 février 2024, nous ouvrirons à nouveau nos portes les 5 et 6 avril prochains pour un deuxième temps de présentation de nos formations : le CAP Fleuriste, le CAPA service à la Personne et vente en Milieu Rural, le Bac pro Aménagements Paysagers, le Bac pro Technicien Conseil Vente en Univers de Jardinerie et le bac pro Canin Félin.

Salon de l'agriculture :

Entre temps, des élèves de 1^{ère} Aménagements Paysagers et Technicien Conseil Vente en Univers de Jardinerie se sont rendus au salon de l'Agriculture du 23 au 25 février pour créer l'aménagement du stand de



l'Union Bretonne Pie Noir dans le cadre d'un partenariat engagé depuis deux ans. Cette association œuvre pour le développement de la race Bretonne Pie Noir, sa promotion auprès du grand public et l'appui technique auprès de ses éleveurs. Elle compte aujourd'hui environ 300 adhérents professionnels et particuliers. C'est également l'organisme de sélection de la race. Mission parfaitement accomplie avec une déco alliant la pierre, le bois et le végétal, un trio représentatif de l'environnement de nos fermes familiales. Un travail salué par les éleveurs adhérents et par les nombreux visiteurs.

- Voyages de fin d'année : Les voyages d'études débutent. A Barbezieux pour la classe de Terminale, aux Pays-Bas pour les Fleuristes, la perspective de la Chine s'annonce aussi pour deux de nos élèves. Ces mobilités ont pour objectifs de renforcer leurs connaissances techniques et d'aller à la rencontre d'autres territoires, d'autres professionnels, d'autres pratiques.

D'autres événements se dessinent aussi pour nos élèves :

- le 22/03 Concours du Meilleur Ouvrier de France en Aménagements paysagers (sur le site d'Hennebont)
- le 11/04 Concours régional de reconnaissance des végétaux (Guipry-Messay)

Nous leur souhaitons bonne chance et sommes fiers qu'ils représentent l'établissement.

- La Journée de la Biodiversité le 14 mai 2024 dans le cadre du « Projet ECOL'OGIE » organisée par la classe de 1^{ère} AP/TCVUJ qui accueillera deux classes de 6^{ème} du collège E. Guillevic. Différents ateliers rythmeront l'après-midi avec entre autres, la présence de l'ABB.

- Le 5 juin 2024 : nous serons présents dans le cadre de la commémoration du 80^{ème} anniversaire du Débarquement, à Plumelec. Pour préparer ce temps, différentes actions sont proposées sur l'établissement, pour nos classes. Jo Dréano, président du comité du Souvenir Français à Saint-Jean-Brévelay, nous accompagnera dans ce parcours.

Enfin, en mars, avril et mai, n'hésitez pas à venir acheter des plants de légumes ou autres sur l'exploitation du lycée. Et si l'envie vous en prend, nos fleuristes réalisent des bouquets proposés à la vente au public tous les vendredis.

Informations diverses



ENEDIS
Coupages de courant

Mardi 9 avril de 13h30 à 15h30 :

- Kerjean
- Menguen Lanvaux

Judi 11 avril de 13h30 à 16h :

- Tenelues
- Kerfontaine
- Kermaquer
- 3 Kergoal
- 4 Le Quillio
- Le Clé
- 1 Keraulay

Vendredi 12 avril de 13h30 à 17h :

- La Villeneuve
- Leh Er Gad
- Guernehue



Département du Morbihan
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Le Département du Morbihan vous accompagne

Une aide pour les + de 60 ans

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
Plus d'informations sur morbihan.fr

Vous avez plus de 60 ans et vous rencontrez des difficultés pour accomplir seul les actes du quotidien (préparer vos repas, vous déplacer, vous habiller, etc)

L'APA vous aide pour la mise en place de solutions : à votre domicile, l'APA rémunère des services ou des personnes.

Avez-vous le droit à l'APA ?

- avoir plus de 60 ans
- Attester d'une résidence stable et régulière en France
- Être de nationalité française ou avoir une carte de séjour en cours de validité
- Avoir besoin d'aide pour les gestes de la vie quotidienne : ce qu'on appelle être en perte d'autonomie

Comment faire la démarche ?

Par internet : Mes démarches en ligne sur le site du Conseil départemental du Morbihan (un proche ou un professionnel peut également faire la demande pour vous).

Par écrit : en complétant un dossier papier à retirer en mairie.

Comment ça marche ?



L'APA est calculée en fonction de votre niveau de dépendance (GIR 1, 2, 3, 4), évalué à votre domicile par un professionnel.



La visite à domicile permet de mettre en place des aides adaptées à votre situation.



Vos ressources sont prises en compte pour définir le montant. Le montant qui vous sera attribué sera calculé en fonction de vos ressources.



L'APA n'est pas soumise aux recours sur successions et donations.

Contact : Service APA
64 rue Anita Conti
56 000 VANNES
02 97 54 74 77



INSEE
2 enquêtes en cours

Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années, tout au long de l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite de l'enquêtrice Madame Sylvie Pugeon de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est obligatoire, car elle détermine la qualité des résultats.

Enquête logement 2023-2024

L'Insee réalise une enquête statistique sur le logement du 18 mars au 30 juin 2024. Cette enquête à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Madame Lancien, enquêtrice de l'Insee, se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Ces personnes seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêtrice. Les réponses fournies restent confidentielles.

Journées d'informations aux aidants familiaux

**JOURNEES
D'INFORMATIONS AUX
AIDANTS FAMILIAUX**

LES VENDREDIS

12 & 19 AVRIL 2024

Dans les Locaux de l'EHPAD :
« KERMARIA » - 56500 PLUMELIN

Inscription obligatoire au 02 97 38 80 06

ADHOC AUTOS

FAITES VOUS LIVRER VOS PIÈCES !

PIÈCES LOURDES, ENCOMBRANTES OU VOLUMINEUSES	LIVRAISON POSSIBLE	SECTEURS ST JEAN BREVELAY, PLUMELEC, BIGNAN...
--	--------------------	--

Crédit Mutuel de Bretagne

L'assemblée générale du Crédit Mutuel aura lieu le vendredi 5 avril de 9h à 12h à l'agence CMB Saint Jean Brévelay.

LC COIFFURE

Recherche un(e) apprenti(e) C.A.P Coiffure
 Vous êtes dynamique et motivé(e) vous souhaitez découvrir le métier de la coiffure !!!
 Déposer votre candidature (CV) au salon
 7 rue Saint Armel
 56660 Saint Jean Brévelay
 02 97 60 38 41.



Votre boucherie est à présent ouverte tous les dimanches matins !

Une journée de plus d'ouverture, c'est une journée de plus pour profiter de nos viandes françaises, de nos charcuteries et plats traiteurs maison !

Pour toute question et pour passer vos commandes, retrouvez Camille en boutique !

Nos horaires :

Le Lundi : Fermé
 Du Mardi au Samedi : 8h00-12h45 // 15h00-19h00
 Le Dimanche : 8h00-12h30

Pour nous joindre : 02 97 60 30 04



Et retrouvez notre actualité sur Facebook : Boucherie Cougoulic



La Maison du Goût NOUVEAUTÉS

BIB DE 5L Lubéron, Vaucluse... (rouge, rosé et blanc).



Pour vos soirées barbecues, repas entre amis, mariages, fêtes associatives ...

- THÉS Christine Dattner avec une nouvelle sélection de thés blancs, bleus-verts/oolong, noirs, verts, rooibos, tisanes-thé ou encore maté (en sachets de 100gr et boites de 20 sachets mousseline).



Librairie Les Hirondelles

- **Poésie - Mardi 2 avril 17h/19h** : rencontre avec **Mélanie Leblanc**, poétesse (à la librairie, entrée libre)
 - **Fresque du climat - samedi 13 avril 16h30/19h** : animée par Ophélie Bataille. Une pédagogie partagée qui permet de comprendre les enjeux climatiques du moment et de se préparer à leurs conséquences. (à la librairie, à partir de 15 ans, sur inscription, participation 5€)
 - **Initiation au jeu de rôle - samedi 20 avril 16h/19h** : Alan invite 5 joueurs pour une partie de jeu de rôle avec gnomes et dragons (14ans et +, sur inscription, à la librairie)
 - **Cœurs d'hirondelles - samedi 27 avril 17h/19h** : comme tous les derniers samedis du mois, partageons nos coups de cœur au pied de l'horloge. Venez avec les vôtres ! (à la librairie, entrée libre)
- samedi 4 mai 16h30/19h** : dernière session animée par Ophélie Bataille. Une pédagogie partagée qui permet de comprendre les enjeux climatiques du moment et de se préparer à leurs conséquences. (à la librairie, à partir de 15 ans, sur inscription, participation 5€)

Nouvelle installation

Nat'Harmonie : massage bien-être, réflexologie ou se former



Nouvellement arrivée sur Saint Jean Brévelay, je vous propose mes services en tant que Massothérapeute/ Réflexologue.

Je combine diverses techniques, telles que : Massage, Aromathérapie et Chromothérapie afin de construire une séance qui vous sera unique selon vos besoins et attentes.

Je me déplace à votre domicile en attendant de trouver un local sur Saint Jean Brévelay.

Contact et renseignements : 06 32 05 68 52

www.natharmonie.com

Consignes de tri

Cet emballage se trie.

À déposer avec vos autres emballages, dans votre colonne de tri.

Cet objet ne se trie pas.

À jeter avec vos autres déchets.

Cet emballage se trie.

À déposer avec vos autres emballages, dans votre colonne de tri.

Cet objet ne se trie pas.

À jeter avec vos autres déchets ménagers.

Les emballages de ce sac ouvert se trient.

À déposer dans votre colonne de tri.

Les emballages de ce sac fermé ne se trient pas.

À déposer avant de le déposer dans votre colonne de tri.

Ces emballages séparés se trient.

À déposer dans votre colonne de tri.

Emboîtés, ces emballages sont très difficiles à recycler.

À déposer avant de le déposer dans votre colonne de tri.



Ne manquez pas :

- Les mercredis et vendredis : ventes de plantes de 8h30 à 12h & 13h à 17h30
 Avant le 13 avril : dépôt des dossiers de candidatures pour l'opération argent de poche
 Avant le 26 avril : dépôt des dossiers de candidatures animateurs BAFA « vacances été »
- ***
- Samedi 6 avril : Heure du Conte 10h30 à 11h plus 4 ans et 11h à 11h30 enfants - de 3 ans
 Dimanche 7 avril : Concert de la Chorale du Pays de Saint Jean à 15h
 Dimanche 7 avril : Concours de pêche de 8h à 17h30 organisé par Société de Chasse du Lay
 Dimanche 7 avril : Super Loto organisé par le club des Vétérans à 14h
 Jeudi 11 avril : Loto mensuel du Club de l'Espoir à 14h
 Vendredi 12 avril : Soirée Jeux à partir de 18h organisée par Games SJB
 Samedi 20 avril : Collecte de papiers 9h-12h
 Samedi 20 avril : Concert Trompes de chasse à 19h
 Mercredi 24 avril : Après-midi jeux organisé par Games SJB et 1 plateau 2 fous de 14h à 19h30
 Vendredi 26 avril : Permanence association FAVEC veufs et veuves 10h-12h

- Lycée horticole Le Sullio
- Médiathèque
 Salle de la Lande
 Etang privé - route de Bellevue
 Salle du Vertin
 Salle du Vertin
 Salle de la Claire
 Collège Saint Louis
 Eglise puis salle du Vertin
 Salle de la Lande
 salle RDC mairie

ST JEAN BREVELAY
 église
concert
 dimanche 7 avril 15h
la Chorale du Pays de St-Jean
 invite
 la chorale **MOUEZHOU GLAZIK**
 Bries (29)
 entrée libre
Groupama

SAINT JEAN BREVELAY
DIMANCHE 07 AVRIL 2024
CONCOURS DE PÊCHE
 110 Kgs de truites

 Etang privé - route de Bellevue
 08 H - 12 H - 13 H 30 - 17 H 30
INSCRIPTION: 12 € (sans permis)
 Nombreux lots (adultes, jeunes, féminines)
 1 canne par pêcheur. Amorce interdite
 Organisation : Association de chasse communale de Saint-Jean-Sitiommi - tél : 06 37 47 41 87

SAINT JEAN BREVELAY 56
 SALLE DES FÊTES DU VERTIN À 14H00
Super LOTO
 DIMANCHE 7 AVRIL 2024
 Marie J.P. Animation
 1er lot : Bon d'achat de 1100 €
 2ème lot : Bon d'achat de 700 €
 3ème lot : Bon d'achat de 400 €
 4ème lot : Bon d'achat de 200 €
 5ème lot : Bon d'achat de 150 €
 6ème lot : Bon d'achat de 100 €
 7ème lot : Bon d'achat de 100 €
 8ème lot : Bon d'achat de 80 €
 9ème lot : Bon d'achat de 80 €
 10ème lot : Bon d'achat de 80 €
 Bons d'achat : 10 bons d'achat de 50 € - 10 bons d'achat de 40 € - 10 paniers garnis
 LOTO PERSO
 Organisation : Football Lover Veterans - Sitiommi
SANS RÉSERVATION
Groupama

CONCERT 56
Trompes de chasse
 Samedi 20 avril 19h00
 à l'église St Jean
 Entrée 10€
 Organisation : Football Lover Veterans - Sitiommi
 Concert suivi d'un buffet à la salle du Vertin sur réservation : 12€
 Réservations et réservation : 06 80 86 64 44 - 02 97 62 11 20

LA BOUQUETTE BIO
 St Jean Brévelay - Mennecort
SAINT JEAN-BREVELAY - LE SULLIO
VENTES DE PLANTES
En MARS, AVRIL et MAI
 TOUS LES MERCREDIS et VENDREDIS
 08h30-12h00 / 13h00-17h30
 Plantes de Légumes • Petits Fruits • Épicerie Fine
 Arbustes • Fleurs & Vivaces
 06 80 86 64 44 - 02 97 62 11 20

LA RECYCLERIE BREVELAISE
 20 AVRIL BOURSE AUX GRAINES ET AUBES

	LUNDI	MERCREDI	SAMEDI	PRIX LIBRE !
	08/04	27/03	06/04	
	14-17h	03/04	13/04	
	22/04	10/04	20/04	
		17/04	27/04	
		24/04		

6 Le Château 56660 SAINT JEAN BREVELAY
 Nous cherchons des bénévoles !
 recyclerie.saintjeanbrévelay@gmail.com

L'Association GAMES SJB
LES DATES A RETENIR DES SOIRÉES JEUX

- Vendredi 12 janvier
- Vendredi 26 janvier
- Vendredi 2 février
- Vendredi 8 mars
- vendredi 22 mars
- Vendredi 12 avril
- Vendredi 3 mai
- Vendredi 24 mai
- Vendredi 14 juin
- Vendredi 28 juin

18h00 - 21h00
 Salle de la Lande
1 plateau fous
2 plateau fous
EVENEMENTS EN PARTENARIAT AVEC 1 PLATEAU 2 FOUS
 • Mercredi 28 février 14h00-19h30
 • Mercredi 24 avril 14h00-19h30

Joyeuses Pâques